IRTS PLATEAU DES GUYANES

6 Rue Ernest Caveland, Troubiran - 97300 CAYENNE

Siret 439 152 976 00031- APE 85.59A

Tél : 05 94 25 34 88 - E-mail : contact@irdts.org

CQP SURVEILLANT.E DE NUIT EN SECTEUR SOCIAL MEDICOSOCIAL ET SANITAIRE

Taux de satisfaction (dernière session 2024-2025) : 100%

Taux d'abandon (dernière session 2024-2025) : 0%

Contexte

La loi 2002-2 du 2 janvier 2002 renforçant le droit des usagers et la place du projet individuel, le rôle indispensable des surveillants de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire aux côtés de l'équipe éducative dans la vie quotidienne des résidents exige l'acquisition de compétences multiples et diversifiées. Cette formation a pour but de professionnaliser et de certifier ces personnels afin de les positionner au sein d'une organisation en tant qu'acteurs du projet d'établissement d'une part, de garantir la qualité de leurs interventions ainsi que la continuité de la prise en charge d'enfants, de jeunes ou de personnes fragilisées, d'autre part.

Objectifs

La formation va permettre au personnel surveillant de nuit plus précisément :

- *D'identifier les spécificités de son intervention et les limites de son intervention*
- *De veiller au bien-être et à la sécurité des usagers*
- *D'instaurer une relation de qualité avec les usagers*
- *De respecter la règlementation et les protocoles en vigueur dans l'établissement*
- *De travailler en équipe pluridisciplinaire, dans une dynamique de projet*

Public visé

Salarié.e.s d'ESSMS ayant exercé ou exerçant tout ou partie des activités de Surveillant.e de nuit
Demandeurs.ses d'emploi, personnes en reconversion

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire pour les salariés
Pour les demandeurs d'emploi : Période de mise en situation en milieu de travail, Entretien de positionnement

Dates et Durée

De mars à décembre 2026

33 à 35 jours

Formation inscrite au RNCP 36360-date fin de validité 25/04/2027

Formation théorique :
231 à 245 heures

Formation pratique :
Pour le personnel exerçant déjà comme Surveillant.e de nuit : leur lieu de travail

Contenu et déroulement de la formation

Accueil
Réunion d'informations des Référents professionnels. Présentation des intervenants, des stagiaires, des attentes et du programme de formation
Tour de table

Contenu

BLOC 1 : Assurer la sécurité des personnes et des biens dans les ESMS – 56h

- Rôle et fonction du/de la Surveillant.e de Nuit quant à la sécurité des personnes et des biens – 7h
- Sécurité des personnes et des biens – 49h

BLOC 2 : Accompagner des personnes dans les ESMS – 77h

- Rôle et fonction du/de la Surveillant.e de Nuit quant à l'accompagnement des personnes – 11h
- Les problématiques des publics – 31h
- Les fondements et méthodes de l'accompagnement – 25h
- Techniques répondant aux besoins d'hygiène et de confort – 10h

BLOC 3 : Participer à une équipe pluriprofessionnelle dans les ESMS – 49h

- Le cadre institutionnel de la fonction – 21h
- Le travail en équipe pluriprofessionnelle – 28h

BLOC 4 : Travailler de nuit dans les ESMS – 28h

- Spécificité de l'exercice professionnel – 11h
- Prévention des impacts du travail de nuit sur la santé du/de la professionnel.le – 17h
-

Accompagnement
Accompagnement méthodologique (Préparation des épreuves et soutenance) – 21h
Parcours renforcé (Ecrits professionnels et usage de l'outil informatique) – 14h maximum

IRTS PLATEAU DES GUYANES

6 Rue Ernest Caveland, Troubiran - 97300 CAYENNE

Siret 439 152 976 00031- APE 85.59A

Tél : 05 94 25 34 88 - E-mail : contact@irdts.org

Pour les demandeurs d'emploi : stage obligatoire de 6 semaines (210 h)

Intervenants
Educateurs spécialisés de formation et ayant une expérience significative en ESSMS et formateur ayant une formation aux premiers secours. Psychologue du travail

Lieu
Cayenne

Voies d'accès
Par la formation continue

Tarifs
Coûts pédagogiques variables selon la durée et la voie d'accès
Nous consulter

Pour le financement, demander un devis puis se rapprocher de votre employeur ou OPCO, pour les salariés
ou de France Travail pour les demandeurs d'emploi

Inscription
fpc@irdts.org 05 925 34 88 ou 05 94 01 00 96

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Bilan et évaluation
Bilan et évaluation des acquis et de la satisfaction
Questionnaire à chaud à l'issue de la formation
La formation est sanctionnée par un certificat si obtention des 4 blocs de compétence

Modalités pédagogiques
Apports théoriques, séances collectives, échanges autour des pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation, analyse de situations
En présentiel ou hybride
Parcours complet ou Parcours partiel par bloc(s), pour les personnes titulaires de diplômes ou ayant de l'expérience*
*Conditions d'allègement**

**Pour plus d'informations, nous consulter*

**Pour les personnes ayant des besoins spécifiques ou en situation de handicap, nous contacter pour toute adaptation : referent.handicap@irdts.org*